



INDICATEURS BIOLOGIQUES

5.- suivi de l'équilibre forêt – grand gibier

1. Méthode classique : l'indice de pression sur la flore (IPF)

L'indicateur d'équilibre forêt-gibier qui a fait ses preuves et est le plus utilisé actuellement est l'indice de pression sur la flore (IPF), bio indicateur qui intègre le niveau de population des cervidés et la qualité de l'habitat et permet le suivi dans le temps des relations population / milieu.

La méthode est relativement simple à mettre en oeuvre moyennant une petite formation et assez rapide (20 à 25 placettes /h /j).

Cependant, dans les massifs à cerf et chevreuil, il est difficile d'attribuer les dégâts à l'une ou à l'autre espèce ; l'évolution dans le temps de l'IPF garde toutefois une valeur d'indicateur global pour les deux espèces.

La période de relevé est impérativement la fin d'hiver, avant débourrement du sous-bois.

2. Méthode simplifiée : le taux d'abrouissement

Le **taux d'abrouissement** présenté ici peut être considéré comme un indicateur d'équilibre faune-flore simplifié. Cet indicateur assez rapide à relever peut donner une information supplémentaire au gestionnaire qui n'a pas les moyens de réaliser un I.P.F (Indicateur de Pression sur la Flore).

Même si certains avancent que les dégâts dus à la pression des cervidés sont globalement moins importants en peuplement irrégulier qu'en futaie régulière, ils sont tout aussi peu tolérables ; le suivi de l'équilibre faune-flore se justifie d'autant plus que :

- ☞ on recherche, dans ce type de sylviculture, une régénération diffuse
- ☞ il est impossible d'engrillager l'ensemble des parcelles traitées en irrégulier.

3. Objectifs

Inventorier les espèces ligneuses abrouties permet non seulement de **connaître le taux d'abrouissement**. L'évolution de ce taux peut être suivi dans le temps.

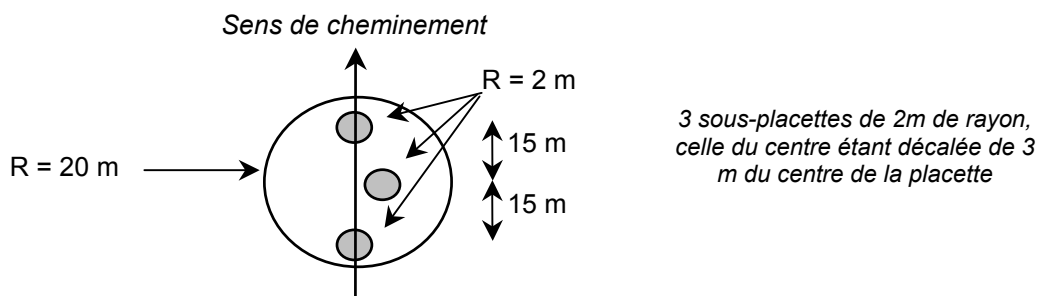
De même que pour l'IPF, le taux d'abrouissement a une valeur relative qui est propre à un milieu donné ; cet indicateur peut s'avérer pertinent dans le cadre d'une gestion respectueuse du milieu forestier.

4. Protocole

4.1. Dispositif de sondage

Cette méthode a été conçue pour pouvoir être utilisée lors d'un inventaire statistique. Le taux d'abrouissement est relevé sur les **mêmes sous-placettes que celles ayant servi au relevé des semis**.

De nature visuelle, les relevés permettent d'appréhender de manière rapide si les espèces sont fortement, peu ou pas consommées par les cervidés.



150 sous-placettes doivent être mises en place **au minimum**, quelle que soit la surface du massif considéré, afin que les résultats aient une valeur statistique. On les obtient en disposant 50 placettes ou points d'arrêt à raison par exemple de :

- 2 placettes / ha pour 25 ha,
- 1 placette / ha pour 50 ha.

4.2. Période de relevé

Les relevés de terrain doivent se faire **en fin de période de repos végétatif**, soit le plus près possible de la phase de débourrement de la végétation.

4.3. Nature des relevés

L'observateur doit identifier **toutes les espèces lignifiées présentes** sur chaque sous-placette (voir dispositif ci-après) et accessibles aux cervidés (semis, arbustes, ronce,...). Il faut cependant être apte à reconnaître l'ensemble des végétaux ligneux à l'état défeuillé.

Une **espèce végétale** est considérée **présente** s'il existe des parties vivantes consommables de la plante (feuilles, rameaux, bourgeons...) dans un cylindre virtuel de 1,20 m de hauteur.

N.B. : Le lierre n'est jamais pris en compte car la lecture de l'abrouissement sur cette espèce est assez complexe.

La rapidité des relevés (cf : fichier [A5-03-temps-de-mesure.doc](#)) dépend de la **visibilité** (souvent fonction du recouvrement de la ronce) mais également de la **lisibilité** de l'abrouissement, car celle-ci est plus ou moins facile selon les espèces lignifiées.

Il est utile de s'étalonner, car la distinction entre abrouissements de l'année et ceux des années précédentes n'est pas toujours aisée : **un abrouissement de l'année se caractérise par la nécrose et le dessèchement des parties végétales suite aux coups de dents.**

4.4. Notation adoptée

| Nombre d'individus abrouis (pour l'espèce considérée) | Aucun | < 25 % | de 25 à 50 % | > 50 % |
|---|----------|----------|--------------|----------|
| note | 0 | 1 | 2 | 3 |